



Enfant mineur et carte sejour

Par **jeje926_old**, le **09/10/2007** à **04:44**

bonjour,rnpourriez vous m'eclairer sur le cas suivant :rnil s'agit d'un enfant qui est rentre en france depuis 2000 a l'age de 11ans rnavec un simple passeport marocain, avec sa tante de nationalite francaise,rnvu le dece de ses parents ,sa tante a eu une decision de tribunal au maroc pour le prendre en charge,rnle prob maintenant ,il a 18 ans, il suit une scolarite exemplaire et tres brillanternet devra passer son bac cette annee ,mais n' a pas de titre de sejour ni rienrnqu'est ce qu'l peut faire ,quel titre de sejour demande pour regulariser cette situationrnmerci pou votre reponse,

Par **Azerie_old**, le **10/10/2007** à **14:48**

Est-ce qu'il est regularisé ? si oui il faut qu'il fasse une demande de dossier a la perefecture pour la carte de sejourremplir et envoyer a l'ofpra avec les document demandé... c'est ce que j'ai fait et j'attand la réponse.rnSi il est pas regularisé je sais pas du tout ce qu'il faut faire desolé .